



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rétablissement entretiens IUT transfrontaliers

Question écrite n° 28052

Texte de la question

M. Éric Straumann attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la nécessité du rétablissement urgent des entretiens de recrutement dans les filières transfrontalières de l'IUT de Colmar. Le département « techniques de commercialisation » de l'IUT de Colmar offre deux cursus intégrés transfrontaliers (*International Business Management IBM* - gestion touristique *Tec2Tour*). L'organisation de ces deux filières repose sur une coopération entre l'IUT de Colmar et trois écoles partenaires en Suisse et en Allemagne (la *Fachhochschule Nordwest Schweiz / University of Applied Sciences* à Bâle, la *Duale Hochschule / University of Cooperative Education* de Lörrach, la *Jade Hochschule / University of Applied Sciences* de Wilhelmshaven). Ces trois institutions sont très proches des IUT français par leur mode de fonctionnement et le caractère professionnalisant des diplômes qu'elles délivrent. Le cadre de la coopération entre ces institutions a fixé des critères de recrutement exigeants. Dans ce contexte spécifique, il est indispensable de procéder à des entretiens de recrutement, en collaboration avec les partenaires, destinés à tester les compétences en langues des candidats. Certes, les dossiers font état de notes en langues au lycée ; néanmoins, l'expérience a révélé à plusieurs reprises de très grandes disparités entre les établissements et régions, rendant ce seul critère de sélection peu fiable et inéquitable. De plus, les recrutements de cohortes se font pour partie dans les universités partenaires en Allemagne et en Suisse selon des critères de maîtrise linguistique, rendant ainsi les partenaires réciproquement responsables de la réussite des étudiants dans les différents pays. Suite à la situation exceptionnelle de survenue de l'épidémie du covid-19, il apparaît que l'organisation d'entretiens de recrutement en face à face, comme ils se pratiquent habituellement dans les filières sélectives, n'est pas possible en 2020. La suppression temporaire des entretiens peut effectivement être un moindre mal pour des filières classiques des IUT. Mais l'absence d'entretiens de recrutement aura un effet délétère sur le recrutement des filières qui requièrent des compétences linguistiques poussées, comme les filières transfrontalières. Dans la mesure où les candidats à ces filières transfrontalières ont bien renseigné sur la plateforme Parcoursup leurs coordonnées téléphoniques et adresses de courriel, cet IUT de Colmar demande que ces données leurs soient à nouveau rendues accessibles afin de conduire cette année encore des entretiens afin d'optimiser les chances de réussite pour les étudiants sélectionnés et de limiter les démissions ou échecs.

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28052

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2020](#), page 2577

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)